

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 29 (1938)

Artikel: Lois, décrets, arrêtés, règlements et programmes scolaires élaborés en Suisse romande en 1936, 1937 et 1938
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SIXIÈME PARTIE

Lois, décrets, arrêtés, règlements et programmes scolaires élaborés en Suisse romande en 1936, 1937 et 1938.

Berne.

1936

1. Ordonnance du 14 février, concernant les doubles gains dans le corps enseignant et le personnel de l'Etat.
2. Règlement du 14 février 1936, concernant l'admission à l'Université de Berne.
3. Lehrplan für den Schreibunterricht der deutschen Primar- und Sekundarschulen des Kantons Bern.
4. Règlement du 21 juillet sur les examens d'avocats.
5. Règlement du 21 juillet sur les examens de notaires.
6. Décret du 25 novembre 1936, concernant des mesures à prendre en vue du rétablissement de l'équilibre financier.
7. Règlement du 18 décembre sur les examens de maturité dans les gymnases du canton de Berne.

1937

1. Décret du 3 février concernant le classement des communes pour les traitements du corps enseignant.
2. Loi du 11 avril statuant de nouvelles mesures en vue du rétablissement de l'équilibre financier de l'Etat (art. 5, 6 et 7).
3. Règlement du 27 avril 1934 sur les examens de maîtres d'écoles secondaires, modifié le 30 novembre 1936.

Genève.**1936**

1. Loi du 15 février, modifiant la loi de l'instruction publique en ce qui concerne les cours professionnels, commerciaux et industriels. — Promulguée par arrêté du 1^{er} avril 1936.

2. Loi du 23 mai, modifiant quelques articles de la loi sur l'instruction publique en ce qui concerne l'organisation et le programme de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. — Promulguée par arrêté du 8 juillet 1936.

3. Règlement du 4 septembre 1925 sur l'examen de maturité (Collège de Genève), modifié les 22 novembre 1927, 12 novembre 1929 et 24 juin 1936.

4. Règlement du 22 juillet pour l'enseignement primaire.

5. Règlement du 22 juillet sur la discipline en dehors de l'Ecole.

6. Arrêté du 9 septembre, modifiant quelques articles du Règlement de l'Université, en ce qui concerne les conditions d'admission aux examens de sciences physiques et naturelles, de sciences anatomiques et physiologiques.

7. Arrêté du 9 septembre, modifiant quelques articles du règlement de l'Université, en ce qui concerne les épreuves écrites et orales de droit civil, commercial et pénal.

8. Arrêté du 12 décembre, rattachant l'Ecole cantonale d'horticulture, de culture maraîchère et de viticulture, ainsi que les cours agricoles, au Département de l'intérieur et de l'agriculture.

9. Règlement et programme pour les cours libres de l'Ecole professionnelle et ménagère de Genève.

1937

1. a) Règlement organique de l'Ecole supérieure de commerce du 30 juin 1931, modifié les 26 février 1936 et 22 janvier 1937.

b) Programme de l'Ecole supérieure de commerce pour 1937.

2. Loi du 20 mars excluant de l'administration cantonale et de l'enseignement public, au moment où elle se marie, toute femme d'un fonctionnaire ou employé cantonal, fédéral, municipal ou d'une institution de droit public, contrôlée par l'Etat ou la ville de Genève. — Promulguée par arrêté du 27 avril 1937.

3. Arrêté du 9 avril, modifiant l'art. 9 de la loi sur l'instruction publique en vue d'autoriser la libération scolaire dès Pâques, de jeunes gens et jeunes filles qui ont 15 ans dans l'année et qui fournissent la preuve d'un emploi ou d'un apprentissage régulier.

4. Arrêté du 9 avril, modifiant celui du 1er décembre 1933, en vue d'interdire la conclusion de contrats d'apprentissage et l'emploi des enfants à un travail continu avant les vacances de Pâques de l'année au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 15 ans révolus.

5. Loi du 2 juillet, modifiant le chapitre II, titre III, de la loi sur l'enseignement secondaire, en ce qui concerne l'organisation, la direction et le personnel enseignant de l'Ecole supérieure de commerce. Promulguée par arrêté du 10 août 1937.

6. Loi du 2 juillet sur l'Office de l'enfance. Promulguée par arrêté du 10 août 1937.

7. Loi du 9 octobre modifiant la loi sur l'instruction publique, en ce qui concerne l'enseignement donné à l'Institut dentaire de Genève. Promulguée par arrêté du 16 novembre 1937.

8. Programme du Collège de Genève pour l'année 1937-1938.

1938

1. Règlement d'application du 6 janvier de la loi sur l'Office de l'Enfance.

2. Arrêté du 18 juin, modifiant le règlement du 22 juillet 1937 sur la discipline en dehors de l'école.

Neuchâtel.

1936

1. Décret du 12 mars, autorisant les communes à prolonger la scolarité obligatoire.

2. Loi du 13 mars concernant de nouvelles mesures destinées à améliorer la situation financière de l'Etat.

3. Règlement du 15 juin concernant les examens :

- a) de la Faculté des Sciences ;
- b) de la Faculté des Lettres ;
- c) de la Faculté de Théologie.

1937

1. Loi du 15 avril sur le fonds scolaire de prévoyance et de retraite en faveur du personnel de l'enseignement primaire.

2. Arrêté du 8 juin portant revision des art. 5 et 7 du Règlement général de l'Université du 19 mai 1911.

3. Règlement du 8 juin concernant les examens en vue d'obtenir le certificat d'aptitude pédagogique.

1938

Loi du 17 mai sur la formation professionnelle.

Tessin.

1936

1. Décret du 3 avril concernant la réduction des traitements des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat.
2. Decreto esecutivo del 27 novembre che aggiunge un articolo al regolamento 24 gennaio 1930 concernente l'incremento delle Belle Arti.

1937

1. Decreto legislativo del 16 febbraio concernente la protezione dei titoli et l'esercizio delle professioni di ingegnere et di architette.
2. Regolamento del 22 giugno per l'introduzione dell'ordine cantonale degli ingegneri e degli architetti.
3. Decreto esecutivo del 12 novembre 1937 circa le prescrizioni per il « Quaderno unico ».

1938

1. Decreto esecutivo del 18 febbraio circa il pareggiamento di diplomi rilasciati fuori del Cantone alla patente di maestro elementare.
2. Decreto esecutivo del 28 aprile circa modificazione del regolamento 18 settembre 1926 per le Scuole secondarie.

Valais.

1936

1. Règlement du 24 janvier modifiant le règlement de maturité du 5 août 1927 dans les établissements cantonaux de l'instruction publique.
2. Décret du 13 novembre établissant un cours préparatoire obligatoire de 10 mois dans les Ecoles normales.

1937

Décision du 1^{er} juin concernant le recrutement du personnel enseignant dans les écoles primaires.

1938

1. Règlement du 23 février concernant les admissions au cours préparatoire et en première année des écoles normales.
2. Règlement du 12 mai pour les Ecoles normales.
3. Programme des cours complémentaires.

Vaud.**1936**

1. Règlement du 21 avril sur l'orientation professionnelle et le placement en apprentissage.
2. Arrêté du 4 septembre fixant des dispositions spéciales pour la célébration du IV^e Centenaire de la Réformation, le lundi 5 octobre 1936.

1937

1. Loi du 15 mai, modifiant et complétant celle du 19 février 1930, sur l'instruction publique primaire en ce qui concerne :
 - a) les membres du corps enseignant démissionnaires qui désirent reprendre la direction d'une classe ;
 - b) les cours d'éducation civique.
2. Arrêté du 9 juillet, modifiant les articles 342 à 371 du règlement du 28 mars 1931 pour les écoles primaires du canton de Vaud (cours d'éducation civique).
3. Instructions générales et plan d'études pour les classes primaires supérieures.
4. Instructions générales et plan d'études pour les cours d'éducation civique.
5. Règlement du 1^{er} octobre pour les Ecoles normales.

1938

Loi du 17 mai 1938 complétant celle du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire en ce qui concerne l'enseignement privé.
